

Communes forestières
Ain



Photo © Communes forestières

Union régionale des Associations
des Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

Toutes les actualités
départementales,
régionales,
nationales.

Zoom spécial
Défiscalisation des dons aux
communes et groupements
forestiers publics pour des
projets forestiers

Sommaire p.2

Sommaire

Zoom | Défiscalisation des dons aux communes et groupements forestiers publics pour des projets forestiers..... p.3-4



ACTUALITÉS LOCALES.....



01 Vente de bois du 8 septembre 2023



ACTUALITÉS RÉGIONALES p.6

Foncier | Webinaires sur les sections de communes

Bois construction | Les fiches thématique bois construction s'étoffent pour mieux accompagner les porteurs de projets !

Bois construction | Des lauréats certifiés Bois des Alpes™ au Prix Régional de la Construction Bois AURA

Bois construction | Pacte bois et biosourcé - Intervention des Communes forestières

Bois énergie | Observatoires Territoriaux Forestiers et observatoire de la forêt française

Bois énergie | Retour sur la journée régionale bois énergie du 15 septembre 2023

Risque | DFCI loi du 10 juillet

Montagne | Débardage par câble et animation territoriale

Environnement | Un outils pour mieux appréhender la richesse de la biodiversité locale

Voirie | Un questionnaire à destination des élus sur les arrêtés municipaux concernant les limitations ou interdictions sur la voirie de compétence communale

Pédagogie | Les Forêts pédagogiques

Vie associative | Arrivée de nouveaux salariés

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALESp.7



03 Le nouveau Conseil d'Administration

Bilan des aides au bois local certifié



07 Un accord cadre pour les bonnes pratiques dans l'exploitation forestière

Le plan de chasse cerf

Vente de bois d'automne



15 La visite du préfet en forêt sectionale de Malpertuis

Assemblée Générale

Les formations du Cantal

Les Forêts pédagogiques (3 articles)



26 Le Conseil d'Administration

Réunion de révision des aménités à Die

La reprise des Forêts pédagogiques



38 Vente de bois d'automne

Assemblée Générale

Sylvotrophé du Vercors



42 Réunion de l'Assemblée Générale constitutive

Territoir sur le territoire Loire-Forez agglomération



43 Assemblée Générale



63 Les réunions mod'op

L'Assemblée Générale

Formation feux de forêt



73 Assemblée Générale

Vente de bois

Forêt pédagogique de Ayn



74 Situation sanitaire des forêts de Haute-Savoie

Plan forêt du département et ses 13 mesures

Changement de siège social et d'adresse



Agenda

Retrouvez toutes nos actions sur l'agenda de notre site !

Abonnez-vous !

Restons connectés,
communiquons ensemble sur les réseaux.



Zoom

Défiscalisation des dons aux communes et groupements forestiers publics pour des projets forestiers

Depuis le 1er janvier 2023, les communes sont éligibles au dispositif de mécénat grâce à des amendements portés par Mme. Vanina PAOLI-GAGIN, Sénateur et Présidente des Communes forestières de l'Aube, avec le soutien de la Fédération nationale des Communes forestières.

Concrètement, la loi n°2022-1726 du 30 décembre 2022 a introduit une nouvelle disposition fiscale qui offre une déduction d'impôts aux entreprises et aux particuliers pour leurs dons versés aux communes en faveur de la gestion forestière. Le texte précise les opérations de gestion concernées : il s'agit de celles dans le cadre d'une activité d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel, d'opérations d'entretien, de renouvellement ou de reconstitution de bois et forêts présentant des garanties de gestion durable [document de gestion arrêté, dont le document d'aménagement prévu pour les forêts des collectivités], ou pour l'acquisition de bois et forêts destinés à être intégrés dans le périmètre d'un document d'aménagement [...].

Cette disposition est également applicable aux dons versés à des syndicats intercommunaux de gestion forestière (SIGF), à des syndicats mixtes de gestion forestière (SMGF) et aux groupements syndicaux de gestion forestière (GSF).

Pour les particuliers, la déduction d'impôts prend la forme d'une réduction de 66 % du montant du don versé sur les impôts sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable, avec report possible de l'excédent sur une période de 5 ans. Pour les entreprises, il s'agit d'une réduction de 60 % du montant du don sur leurs impôts sur les sociétés ou impôts sur le revenu, dans la limite de 20 000 € ou 0,5 % du chiffre d'affaires annuel. Là-aussi, les excédents peuvent être reportés sur 5 ans. Pour que les donateurs puissent bénéficier des réductions d'impôts, la commune ou le groupement bénéficiaire doit remettre un formulaire adapté (cerfa n°11580*04 pour les particuliers, n°16216*01 pour les entreprises).

©Communes forestières Aura



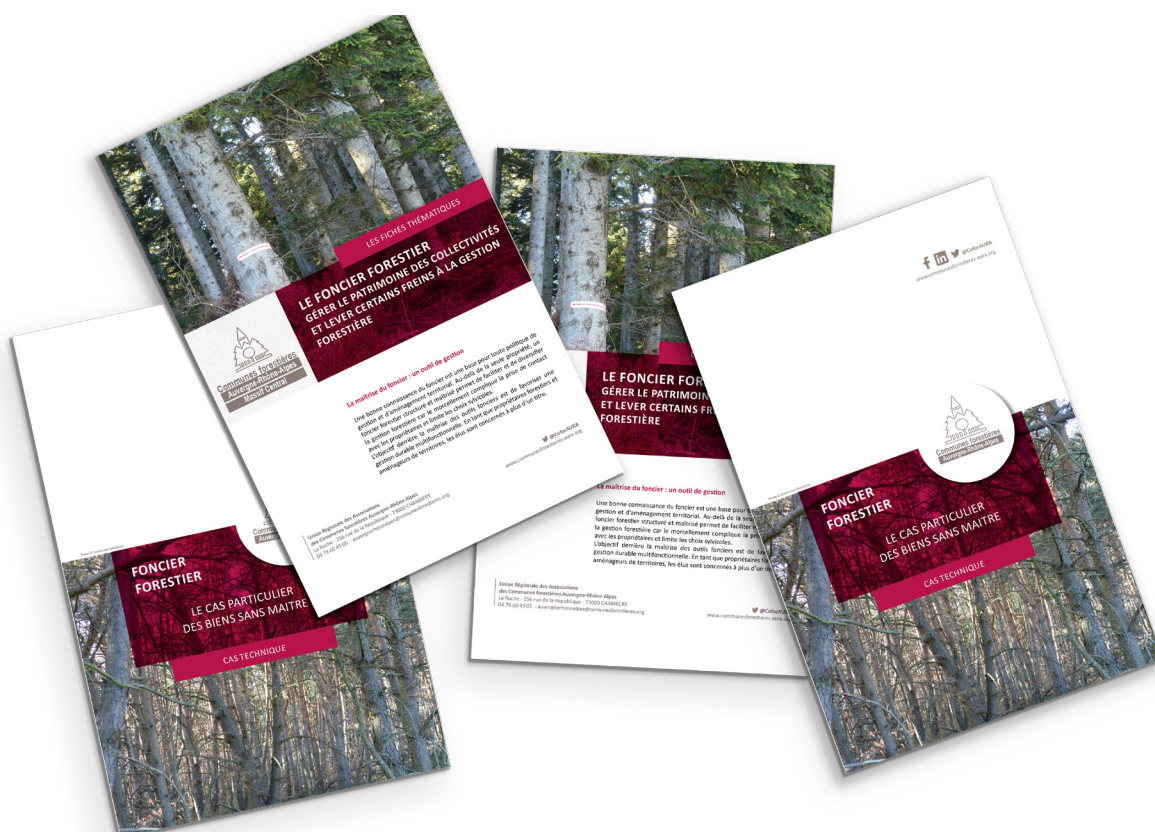
En complément des dons en numéraire, des dons en nature sont envisageables. Ainsi, une personne peut faire don d'une parcelle forestière dont l'estimation sert de base pour le calcul du montant de la défiscalisation. Pour le propriétaire d'une petite parcelle qui souhaite céder son bien à la collectivité, ce qui arrive régulièrement, ce dispositif peut s'avérer plus intéressant qu'une vente classique.

Pour aider les collectivités à s'approprier ce sujet, la Fédération nationale des Communes forestières a rédigé un [guide pratique](#) qui est en libre téléchargement sur le site des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes, onglet « Ressources » ou « Nos actions », puis rubrique « Foncier ».

Dans le cadre du foncier forestier, le recours aux dons peut aider la mise en œuvre de démarches foncières plus globales qui s'appuient sur d'autres moyens : achats classiques, application de droits de préférence ou préemption, remise en gestion des biens sans maître, etc. Le réseau des Communes forestières est à la disposition des collectivités pour aider les élus à recourir aux dispositifs les mieux adaptés à leurs divers projets.

Nous mettons à disposition différents documents d'information. Les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes ont par exemple réalisé une [fiche thématique](#) dédiée au foncier forestier qui regroupe les informations essentielles sur les différentes actions que vous pouvez entreprendre en tant que collectivité. Cette fiche générale est complétée par une [fiche plus détaillée](#) sur les démarches d'acquisition des biens sans maître. Ces documents sont accessibles en ligne, à la même rubrique que le document sur la défiscalisation des dons.

Nous accompagnons aussi les collectivités en direct en nous appuyant sur nos propres outils d'analyse des données cadastrales et forestières, développés pour répondre aux besoins spécifiques des élus.





Vente de bois du 8 septembre 2023 et crise sanitaire

Depuis le début de la crise des scolytes, en 2017 les forestiers doivent intégrer une nouvelle donne dans leur campagne de martelage : la proportion croissante de volume dépérissant. L'enjeu est tel que de nombreuses adaptations des modes de vente ont été mises en place pour apporter plus de réactivité dans la commercialisation des bois issus des forêts des collectivités. En parallèle plusieurs leviers d'intervention sur les marchés ont été mis en œuvre pour maintenir des prix de vente et soutenir les producteurs.

Dans notre département, la consultation du 8 septembre dernier marque un nouveau tournant dans la crise commerciale. Le volume mis en vente atteignait le niveau exceptionnel de 30 000m³ de produits dépérissant, étayé de près de 6 000m³ de coupes de bois vert. Il faut avoir en tête qu'au début du mois de septembre près de 140 000m³ de dépérissant ont été désignés pour être commercialisés. L'épidémie s'affole au point qu'aucune coupe ne semble à l'abri d'un dépérissement rapide : les services de l'ONF doivent faire face à des arbitrages délicats et sont à pied d'œuvre pour fluidifier les mises en chantier. Ainsi, tandis que l'offre explose et que le bois ne cesse d'affluer des autres régions également impactées, le marché est peu dynamique et les clients se font très sélectifs.

Au sortir de la vente, le taux d'invendu a atteint plus de 60% du volume mis en vente : de nombreuses coupes ont dû être retirées du fait de propositions d'achat inférieures à 10 € du mètre cube. Dans ce contexte où les acheteurs ne prendraient que les bois verts la priorité reste d'écouler le flot continu de produits dépérissant. D'autant que plus l'exploitation est enclenchée à temps plus les bois préservent leur qualité et peuvent ainsi être valorisés.

Alors que d'autres régions les ventes de bois verts sont purement et simplement annulées, le choix se pose aujourd'hui dans l'Ain pour la traditionnelle vente d'automne.



Au-delà de ces adaptations de circonstance, un lobbying de fond est mené par notre association sur la valorisation des bois scolytés. L'adaptation des modes de vente et de désignation est suivie de près et c'est même le document d'aménagement forestier qui est remis en question aujourd'hui. L'association des Communes forestières de l'Ain et les équipes de l'ONF accompagnent les communes qui font face à des problématiques nouvelles d'ordre budgétaire mais aussi de sécurité et d'aménagement du territoire. Une chose est sûre, dans un contexte de vulnérabilité croissante des peuplements forestiers, le choix entre des itinéraires techniques incertains doit également s'accompagner de messages forts. En appelant à la solidarité d'une part au sein des acteurs de la filière et des services de l'Etat, mais également en direction de nos concitoyens qui ne comprennent pas toujours les enjeux liés à la situation exceptionnelle que nous traversons.

Actualités régionales



Foncier

Webinaires sur les sections de communes

Sur les 4 029 communes que compte la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 1 390 sont concernées par au moins une section de commune. [...] [Lire la suite](#)



Montagne

Débardage par câble et animation territoriale

Le jeudi 07 septembre s'est déroulée une journée pour promouvoir le débardage par câble et l'animation territoriale autour de celui-ci. [...] [Lire la suite](#)



Environnement

Un outils pour mieux appréhender la richesse de la biodiversité locale

Un groupe de travail animé par les services de l'Etat associant forestiers publics, privés et associations de protection de la nature. [...] [Lire la suite](#)



Vie associative

Arrivée de nouveaux salariés

[Article 1](#)
[Article 2](#)
[Article 3](#)



Bois construction

Des lauréats certifiés Bois des Alpes™ au Prix Régional de la Construction Bois AURA

Le Prix Régional de la Construction Bois Auvergne-Rhône-Alpes, organisé par Fibois Aura et dont les Communes forestières participent au jury, récompense chaque année des projets intéressants et novateurs en matière d'architecture et de valorisation du matériau bois. [...] [Lire la suite](#)

Les fiches thématique bois construction s'étoffent pour mieux accompagner les porteurs de projets

Pour former et accompagner les élus dans leurs projets, les Communes forestières ont créées des fiches thématiques synthétiques à destination des élus pour les guider, et les aider dans leurs prises de décision [...] [Lire la suite](#)

Pacte bois et biosourcé - Intervention des Communes forestières.

Depuis 2022, notre partenaire Fibois AURA a mis en place sur la région un pacte bois et biosourcé à destination des acteurs de la construction : bailleurs sociaux, collectivités, promoteurs immobiliers, aménageurs, etc. [...] [Lire la suite](#)



Risque

Loi du 10 juillet 2023 : évolutions de la défense des forêts contre les incendies

La loi du 10 juillet 2023 marque une étape importante pour la politique de défense des forêts contre l'incendie. [...] [Lire la suite](#)



Bois énergie

Retour sur la journée régionale bois énergie du 15 septembre 2023

Dans le contexte de la transition écologique et de la place de la forêt dans cette transition, les enjeux autour de la forêt deviennent si importants qu'il est nécessaire d'approfondir nos connaissances sur cette ressource et de mieux connaître nos impacts. [...] [Lire la suite](#)



Voirie

Un questionnaire à destination des élus

L'Union régionale des Communes forestière Auvergne-Rhône-Alpes a lancé début d'année 2023 un questionnaire à destination des élus sur les arrêtés municipaux concernant les limitations ou interdictions sur la voirie de compétence communale. [...] [Lire la suite](#)



Formation - Pédagogie

Les Forêts pédagogiques

Jeudi 26 octobre 2023 à partir de 10h, un webinaire de présentation du programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » vous sera proposé. [...] [Lire la suite](#)

Actualités départementales



03

Le nouveau Conseil d'Administration

L'association des Communes forestières de l'Allier, créée en 2016 dans le but de promouvoir et de défendre les intérêts des Communes forestières de ce département, vient de connaître un changement majeur à sa tête [...] [Lire la suite](#)



07

Bilan des aides au bois local certifié

Dans le cadre du bilan du troisième plan départemental forêt bois de l'Ardèche, les chiffres du « bonus bois » ont été publiés [...] [Lire la suite](#)

Un accord cadre pour les bonnes pratiques dans l'exploitation forestière

Le partage des usages sur la voirie publique est un sujet de préoccupation majeur des élus municipaux [...] [Lire la suite](#)

Le plan de chasse cerf

En Ardèche, comme partout en France, la pratique de la chasse est très encadrée [...] [Lire la suite](#)

Vente de bois d'automne

Le mercredi 6 septembre 2023, à partir de 9h30, s'est déroulée la vente de bois d'automne de l'ONF pour l'agence Drôme/Ardèche [...] [Lire la suite](#)



15

La visite du préfet en forêt sectionale de Malpertuis

Le 10 août 2023, l'Office national des forêts a organisé en présence du Préfet du Cantal, M.Buchailat, une tournée sur l'équilibre entre la forêt et le gibier [...] [Lire la suite](#)

Assemblée Générale

Comme chaque année, les rapports moraux, d'activité et financiers de l'année clôturée seront présentés [...] [Lire la suite](#)

Les formations du Cantal

- Une formation DFCI
- Une formation sur le foncier forestier

[Lire la suite](#)

Les Forêts pédagogiques (3 articles)

[Article 1](#)

[Article 2](#)

[Article 3](#)



26

Le Conseil d'Administration

Pour la première fois depuis l'Assemblée Générale du mois d'avril, le conseil d'administration de l'association départementale des Communes forestières de la Drôme s'est rassemblé [...] [Lire la suite](#)

Changement de cap en forêt communale de Die

Le mercredi 6 septembre 2023 a eu lieu, en mairie de Die, la première réunion dédiée à la révision du plan d'aménagement de la forêt communale de Die. [...] [Lire la suite](#)

La reprise des Forêts pédagogiques

À Die comme à Marsanne, la rentrée scolaire se fait également en forêt ! Les deux écoles ont été intégrées au programme depuis la rentrée 2022. [...] [Lire la suite](#)

Vente de bois d'automne

Le mercredi 6 septembre 2023, à partir de 9h30, s'est déroulée la vente de bois d'automne de l'ONF pour l'agence Drôme/Ardèche [...] [Lire la suite](#)



38

Assemblée Générale

C'est au début du mois de mai que nous avons tenu notre Assemblée générale ordinaire, à Séchilienne [...] [Lire la suite](#)

Sylvotrophé du Vercors

Ce dimanche 30 juillet, à Villard-de-Lans, s'est tenue la Fête du Bleu. À cette occasion, le Parc naturel régional du Vercors (PNRV) a remis le prix du Sylvotrophée [...] [Lire la suite](#)



42

Assemblée Générale

Depuis sa création en 2019, et en accord avec ses statuts, les Communes forestières de Haute-Loire ont mené des actions locales qui font sens face aux enjeux du territoire altiligérien. [...] [Lire la suite](#)



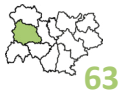
42

Dernière ligne droite avant la création de l'association des Cofor de la Loire

Le 24 juillet 2023, une réunion de préfiguration importante s'est tenue en vue de la création de l'association des Communes forestières de la Loire [...] [Lire la suite](#)

Territoir sur le territoire Loire-Foréz agglomération

À la suite de la construction d'une charte forestière de territoire sur Loire-Foréz Agglomération, un travail a été entrepris afin de mieux évaluer la ressource disponible en bois énergie sur le territoire et de mettre en face la ressource actuellement utilisée [...] [Lire la suite](#)



63

Quatre visites de chantiers en appui aux Modes op'

8 ans après un premier lancement à l'échelle du territoire qui est devenu la communauté de communes Ambert Livradois Forez, l'ensemble des massifs forestiers du Puy-de-Dôme sont en train d'être couverts par la démarche Mode op' [...] [Lire la suite](#)

L'Assemblée Générale

Les adhérents de l'association des Communes forestières du Puy-de-Dôme se sont réunis le samedi 17 juin à Lempdes à l'occasion de leur Assemblée générale [...] [Lire la suite](#)

Formation feux de forêt

L'été 2022 a marqué les esprits avec des feux de forêt d'une ampleur et d'une intensité rarement atteintes [...] [Lire la suite](#)



73

Assemblée Générale

L'Assemblée générale de l'Association des Communes forestières de Savoie s'est déroulée cette année le samedi 3 juin 2023 à Curienne[...] [Lire la suite](#)

Vente de bois

La vente publique de bois du printemps 2023 a été organisée en présentiel le 13 juin dernier [...] [Lire la suite](#)

Forêt pédagogique de Ayn

En 2022, la commune d'Ayn s'est inscrite dans un projet de Forêt pédagogique à travers un programme lancé par les Communes forestières « Dans 1000 communes, la forêt fait école ». [...] [Lire la suite](#)



74

Le partenariat entre les Communes forestières et le SYANE

Le SYANE accompagne les communes de Haute-Savoie dans le développement des chaufferies bois [...] [Lire la suite](#)

Plan forêt du département et ses 13 mesures

Le département de la Haute-Savoie a présenté durant l'été son nouveau «Plan Forêt» devant l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois du département [...] [Lire la suite](#)

Changement de siège social et d'adresse

Le bureau de l'association des Communes forestières de la Haute-Savoie quitte les locaux du département au Pôle Excellence Bois à Rumilly [...] [Lire la suite](#)

Rapport d'activité et de gestion 2022



Union régionale des Associations
des Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes
La Ruche - 256 rue de la République
73000 CHAMBERY
Tél. 04 79 60 49 05
aura@communesforestieres.org



2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ
ET DE GESTION

Opérations de l'exercice
Clos le 31/12/2022
Date de publication
22/09/2023

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032


 @CoforAURA
www.communesforestieres-aura.org

Les publications de la Fédération

À LA UNE DE LA FÉDÉRATION

Cliquez sur chaque article pour accéder directement au site de la Fédération.

Salon des Maires et des Collectivités locales 2023

La Fédération sera présente, comme chaque année, au Salon des Maires et des Collectivités locales. Cette année, notre stand, toujours situé au Pavillon 4 - Développement & Attractivités territoriales (en G21) promet de mettre en valeur toutes nos actions pour l'adaptation des forêts au changement climatique. Nous vous attendons le 21, 22, 23 novembre à Paris, Porte de Versailles.

Congrès de la Fédération

Le Congrès s'est déroulé le 4 et 5 juillet au Centre des Congrès des Vieilles Forges dans les Ardennes. Après un circuit de visites organisées au Musée de la forêt à Renwez, consacré à l'exploitation forestière et aux techniques et modes de vie des habitants, les élus ont découvert des opérations de reboisement menées par le Syndicat de triage forestier des Mazures avec une présentation de Philippe Canot, président de l'Union Régionale des Communes forestières Grand Est, et des agents de l'ONF.

Retour sur 90 ans d'histoire / 1970 - 1980

En 1975, on passe d'un bulletin officiel, qui ressemble à s'y méprendre au Journal officiel de la République française, à la revue des Communes forestières de France qui prend le sous-titre de « Revue des défenseurs des ressources forestières publiques » en 1976. Les combats restent les mêmes sur le morcellement forestier, l'exportation des bois et la volonté de ne pas voir augmenter les frais de garderie.

Signature de l'avenant à l'accord chêne

Mercredi 12 juillet, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Dominique Jarlier, président de la FNCOFOR et les parties prenantes de la filière forêt-bois, ont signé un avenant sur l'accord chêne adopté en 2022.

Convention avec l'IGN – L'Observatoire national des forêts

Le 5 juillet 2023, la FNCOFOR a signé lors de son Assemblée Générale une convention cadre de partenariat avec l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Ce partenariat concrétise 5 ans de coopération technique sur le développement des plans d'approvisionnement territoriaux et renforcera l'implication de la FNCOFOR dans les différents outils développés par l'IGN.

La lutte contre les incendies de forêt

Dans le cadre d'un programme sous l'égide du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, la Fédération a intensifié la sensibilisation et l'accompagnement des maires sur la prévention des risques incendies et sur la réglementation des obligations légales de débroussaillage (OLD) à travers des réunions d'information organisées dans toute la France.



Documents **disponibles en ligne** et aussi dans vos boîtes mails.

Nous contacter



**Union régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes**
256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY
04 79 60 49 05

Alain Meunier - Président
Jessica Masson - Directrice
06 27 24 94 59 | jessica.masson@communesforestieres.org
Retrouvez tous les membres de l'équipe
sur la page "Qui sommes-nous" de notre site internet



Ain
VisioBois
271 route de l'Alagnier
01110 CORMARANCHE-EN-BUGEY

Bastien Brunet - Référent régional équilibre sylvo-cynégétique et chargé de mission de l'Ain
06 65 24 69 16 | bastien.brunet@communesforestieres.org



Haute-Savoie
715 route de Saint Félix
ZAE Rumilly Sud
74150 RUMILLY

Amaury Bain - Chargé de mission de la Haute-Savoie
06 61 93 73 49 | amaury.bain@communesforestieres.org



Savoie
256, rue de la République
73000 CHAMBÉRY

Lucile Buisson - Chargée de mission de la Savoie
06 22 92 06 50 | lucile.buisson@communesforestieres.org



Isère
1 Place Pasteur
38000 GRENOBLE

Valentin Berlioux - Chargé de mission de l'Isère
07 67 40 30 20 | isere@communesforestieres.org
Stéphanie Cuttat - Chargée de mission "Un arbre, un habitant en Isère"
07 67 81 36 83 | stephanie.cuttat@communesforestieres.org



Ardèche
10 place Olivier de Serres
07200 AUBENAS

Mathieu Soares - Chargé de mission de l'Ardèche
06 08 01 06 74 | mathieu.soares@communesforestieres.org



Drôme
2 avenue Maurice Faure
26150 DIE

Constance Le Lay - Référente régionale formation et chargée de mission Drôme
06 46 41 45 18 | constance.le.lay@communesforestieres.org



**Haute-Loire | Puy-de-Dôme |
Loire | Allier | Cantal**
Maison de la forêt et du bois
10 allée des eaux et forêts
63370 LEMPDES

Guillaume David - Référent régional foncier et chargé de mission Puy-de-Dôme
06 10 78 76 55 | guillaume.david@communesforestieres.org
Mélanie Decherf - Chargée de mission de l'Allier, de la Loire et du Puy-de-Dôme
06 59 21 26 63 | melanie.decherf@communesforestieres.org
Cécile Martin - Référente régionale bois énergie et chargée de mission de la Haute-Loire
06 58 57 59 91 | cecile.martin@communesforestieres.org
Fabien Lamy - Référent régional bois construction et chargé de mission du Cantal
06 65 20 07 25 | fabien.lamy@communesforestieres.org



**Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes**



CoforAURA

aura@communesforestieres.org
www.communesforestieres-aura.org